

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Editorial	Pages
Des attitudes inquiétantes	3
Entretien	
avec le conseiller fédéral Kaspar Villiger	6
Actualité	
La Yougoslavie au bord de la guerre civile Pierre Maurer	14
Dossier «Golfe»	
Le renseignement durant la guerre du Golfe capitaine EMG Jacques F. Baud	22
Musées	
Guide succinct des musées militaires de Londres Lt Sylvain Curtenaz	32
Défense générale	
La réquisition des véhicules, communiqué de l'OFTT	36
Armée-société	
Le service militaire, un investissement rentable? major Pierre-G. Altermath	38
Les jeunes gens face à leurs obligations militaires	43
Des problèmes avec le militaire? col Jean-Jacques Furrer	47
Revue des revues	
Lt Sylvain Curtenaz	49

Dans nos media...

Des attitudes inquiétantes

En février 1991, alors que l'on ignore pratiquement tout de la situation au Proche-Orient, *Libération* sort un numéro spécial «Golfe» qui reprend des articles publiés depuis le début de l'année. Un journaliste du fameux quotidien, Jean Guisnel, qui a rédigé son papier à la mi-janvier, établit avec une assurance parfaite un pronostic sur les combats futurs.

«(...) jamais les services de renseignement militaires déployant une débauche d'efforts depuis le début du mois d'août [1990], ne savent répondre» à la question de savoir si l'armée irakienne est redoutable sur terre. «Le seul point qui ne fasse guère de doute, c'est la capacité de l'armée irakienne à mener une guerre défensive (...)» Avec les «redoutables chars soviétiques T-72, la Garde républicaine irakienne est à même de mener des contre-offensives de jour comme de nuit (...). La formidable puissance aérienne américaine, qui permettra sans doute aux États-Unis de conquérir rapidement (...) la maîtrise du ciel, sera pratiquement inutile lors qu'il s'agira de franchir les fortifications (...)»

Ce journaliste aurait eu avantage à consulter Madame Soleil. Elle se serait vraisemblablement moins trompée, puisqu'elle elle dispose d'une boule de cristal!

La loi du silence

Au mois d'août 1991, des experts militaires allemands découvraient à Berlin-Est, dans des locaux appartenant au commandement de l'ancienne armée de la République démocratique allemande, des planifications du Pacte de Varsovie et des scénarios qui étaient entraînés dans les manœuvres de l'alliance. Ces documents prouvent que le Pacte, comme le soutenaient depuis longtemps les experts militaires, avait une *stratégie offensive*.

Des opérations de grande envergure contre l'Ouest doivent permettre d'atteindre la Grande-Bretagne, les côtes de l'Atlantique, l'Espagne et le Portugal. Dès le deuxième jour des opérations, des feux nucléaires tactiques tirés systématiquement soutiennent le rythme de l'avance. Pour les responsables de l'alliance, le nucléaire n'est alors pas du tout l'arme du «dernier recours»!

Les formations mécanisées polonaises, par exemple, ont pour mission de s'emparer du Danemark en vingt-quatre heures, afin que la flotte soviétique de la Baltique puisse créer des têtes de pont sur les côtes de la Grande-Bretagne... L'armée est-allemande prend en charge l'administration de la République fédérale d'Allemagne occupée. Le territoi-